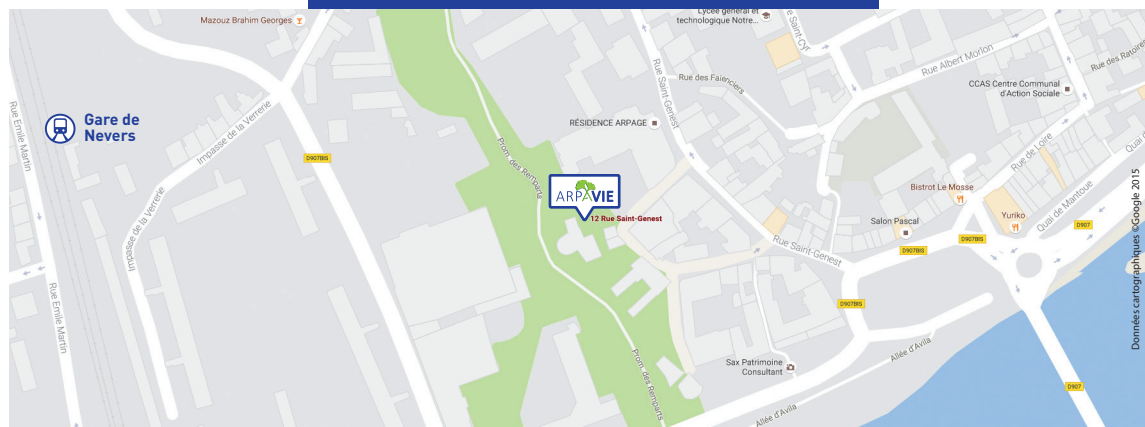


RÉSIDENCE MÉDICALISÉE

SAINT-GENEST

12, rue Saint-Genest
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 97 00
st-genest.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : gare de Nevers, la résidence est située à quelques minutes à pied de la gare.

Par la route: A77, sortie Nevers centre, puis N7.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr



Résidence Saint-Genest

NEVERS - 58

EHPAD



12, rue Saint-Genest
58000 NEVERS
Tél. : 03 86 59 97 00



LA RÉSIDENCE

La résidence Saint Genest est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées en perte d'autonomie ou dépendantes nécessitant un accompagnement et une prise en soins adaptés.



VIVRE COMME À LA MAISON

La résidence Saint-Genest, est située au coeur de la cité ducale, dans le quartier historique de Nevers.

La résidence dispose d'un jardin aménagé, d'un espace multi-sensoriel, de plusieurs espaces de balnéothérapie, d'un espace d'ergothérapie.

Elle est également dotée d'un salon de coiffure et d'esthétique ainsi qu'un espace informatique.

Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs

La résidence propose une unité spécifique pour les personnes

atteintes de maladies neuro évolutives permettant d'assurer un accompagnement adapté.

Hébergement temporaire

L'établissement dispose d'une chambre aménagée pour permettre à la personne âgée vivant à domicile de bénéficier d'un accompagnement temporaire individualisé et adapté.

Cette possibilité permet aussi aux aidants de trouver le relais dont ils ont ponctuellement besoin.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL) et est habilitée à recevoir l'Aide sociale (AS).

L'HÉBERGEMENT

Les chambres sont spacieuses et fonctionnelles, équipées d'un placard de rangement, de prises de téléphone et TV.

La salle de bain individuelle est adaptée : douche de plain-pied, lavabo avec un grand miroir, des barres d'appui.

Chaque chambre est personnalisable.

Les résidents ont la possibilité d'apporter leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial et personnalisé.

La résidence propose un service de restauration.

Les menus sont élaborés avec une diététicienne et les repas sont adaptés au régime de chacun.

Des repas à thème sont proposés régulièrement.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. Une unité spécifique pour troubles neurocognitifs
2. Un espace multi sensoriel
3. Un jardin fleuri et arboré
4. Des terrasses aménagées
5. Une architecture spacieuse et lumineuse



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : activités créatives, jeux de société, activités thérapeutiques et animations adaptées.

Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale et encourager les résidents à maintenir leur niveau d'autonomie. Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence propose également l'accès à des activités en lien avec des partenaires locaux (centre social Vertpré) favorisant les rencontres. Ces activités renforcent ainsi l'ancrage de la résidence dans son environnement proche.

LES SOINS

L'équipe pluridisciplinaire assure, l'accompagnement des personnes âgées, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, la prise en charge des soins et favorise le maintien de l'autonomie du résident le plus longtemps possible.

Sous la responsabilité du directeur d'établissement, cette équipe est composée du personnel accompagnant et soignant, du personnel d'animation et administratif. Le médecin coordonnateur est garant de la qualité de la prise en charge gériatrique des résidents en favorisant la coordination générale des soins entre les différents professionnels de santé (salariés et libéraux) intervenant dans l'établissement.

Un projet de soins individualisé, visant à prendre en charge la personne âgée accueillie en tenant compte de ses besoins spécifiques, est élaboré en collaboration avec le résident, ses proches et l'équipe pluridisciplinaire. Il propose une prise en soins adaptée et met en place des actions individualisées de prévention de la perte d'autonomie.

